



Union des Villes et
Communes de Wallonie
asbl



Fédération des CPAS

Vos réf. :

Nos réf. : LV/ALV/SWE/mvm/cb/2023-72

Votre correspond. : Alain Vaessen

081/240 650

alain.vaessen@uvcw.be

Madame Céline Tellier

Ministre de l'Environnement, de la Nature, de
la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal
Rue d'Harscamp 22
5000 Namur

Annexe(s) : /

Namur, le 26 octobre 2023

Madame la Ministre,

Concerne : Demande de prolongation de la subvention Tuteurs énergie et eau

Suite aux inondations de 2021, votre Collègue, Monsieur le Ministre Philippe Henry, et vous-même avez débloqué un budget pour financer l'engagement de 25 postes de Tuteurs énergie et eau, pour une durée de 18 mois.

Par le présent courrier, la Fédération des CPAS attire votre attention sur le fait que la fonction de Tuteurs énergie et eau au sein des CPAS est plus qu'essentielle, d'autant plus suite aux crises successives qui ont impacté (et impactent encore) très largement les missions de ces derniers et augmenté considérablement leur charge de travail. Par ailleurs, nous nous sommes assurés auprès de tous les CPAS qui bénéficient de cette subvention, que les postes doivent être pérennisés sur le terrain. Les personnes qui exercent cette fonction sont en effet toujours nécessaires et satisfont dans leurs missions.

Les CPAS bénéficiant de cette subvention, via leur Fédération, vous remercient dès lors pour l'aide et le soutien apportés via la subvention Tuteurs énergie et eau dans le cadre des inondations. Par le présent courriel, ils demandent la pérennisation de cette fonction en leur sein et, par conséquent, sollicitent le renouvellement de ce financement.

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour tout complément d'information ou pour toute discussion relative à cette demande de prolongation de mesure.

En vous remerciant pour l'attention que vous accorderez à la présente, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Alain VAESSEN
Directeur général

Luc VANDORMAEL
Président

Ce courrier est également adressé à Monsieur le Ministre Philippe Henry.

Copie de la présente est adressée au SPW Énergie, Département de l'Énergie et du Bâtiment durable.